

Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation à Broc : le 9 juillet prochain

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 13

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à
Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.

SOMMAIRE: Assemblée générale de la Société fribourgeoise d'Education à Broc. — Projet de règlement du fonds de secours de la Société fribourgeoise d'Education. — Prévoyance et Solidarité. — Les Ecoles normales (suite). — Réponse à la soustraction par compensation avec les débutants. — Nos vacances. — Rapport sur l'administration de la Caisse de retraite pour 1902. — Bibliographies. — Correspondances. — Variétés. — Chronique scolaire. — Avis officiels.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la Société fribourgeoise d'Education à Broc
le 9 juillet prochain

PROGRAMME

- 9 h. — Formation du cortège sur la place de l'Hôtel-de-Ville.
Office de *Requiem* dans l'église paroissiale.
Fête des enfants sur la place de l'école.
- 10 h. — Séance générale :
- a) Discours d'ouverture par M. Ody, préfet de la Gruyère;
 - b) Lecture du protocole et des comptes;
 - c) N mination du Comité;
 - d) Choix du lieu de la prochaine assemblée;
 - e) Lecture et discussion des conclusions du rapport sur la question : *Mission de la famille, de l'école et de la commune dans l'éducation des enfants anormaux*;

f) Eventuellement : Projet de règlement d'un fonds de secours ;

g) Propositions individuelles.

1 h. — Banquet à l'Hôtel-de-Ville.

Derniers avis

1° La carte de légitimation ci-jointe donne droit à la faveur d'un billet simple course pour l'aller et retour, sur les lignes du réseau fédéral (y compris Bulle-Romont) et du Fribourg-Morat-Anet. Cet avantage n'est concédé qu'aux seuls participants domiciliés dans le canton de Fribourg. (Décision de la Direction générale des Chemins de fer fédéraux, du 25 juin 1903.)

2° Un train spécial a été accordé sur la ligne Bulle-Romont. Nos amis sont priés de bien vouloir faire leur possible pour l'utiliser.

3° Voici l'horaire des trains conduisant à Bulle :

Départ de Fribourg : 5 h. 45. — Arrivée à Romont : 6 h. 40.

» » Palézieux : 6 h. 17. — » » » : 6 h. 45.

Départ de Romont : 7 h. — Arrivée à Vuisternens : 7 h. 17.

(*Train spécial*) : » » à Sales 7 h. 26.

» » » » à Vaulruz 7 h. 32.

» » » » à Bulle 7 h. 42.

4° En gare de Bulle, de nombreuses voitures seront à la disposition des congressistes. Le prix de la course Bulle-Broc est fixé à 0 fr. 50.

5° Les participants voudront bien se soumettre aux ordres des membres du Comité local chargés de l'organisation du cortège.

6° Les répétitions de chant, pendant la séance du matin, sont prohibées.

7° On peut se procurer des cartes de banquet (prix : 2 fr. 50) soit devant le bâtiment d'école au sortir de l'office, soit à l'entrée de la salle de réunion.



Projet de règlement du fonds de secours de la Société fribourgeoise d'éducation

Nous insérons à nouveau ce « Projet de règlement », qui sera discuté à la réunion plénière, le 9 juillet. On relira aussi avec profit l'article « Prévoyance et Solidarité » se rapportant au même sujet.

1° Il est institué, au sein de la Société fribourgeoise d'éducation et en faveur de ses membres actifs, une caisse spéciale destinée à servir des secours extraordinaires dans les cas de besoin urgent.